

Durée

1 jour – 7 heures

Tarif

310 € HT

Objectifs

Comprendre les obligations légales.
Savoir mettre en œuvre les étapes de la construction d'un DUERP et définir les mesures de prévention associées.
Savoir rendre efficace le processus d'évaluation des risques professionnels.

Public

Tout responsable hiérarchique.
Toute personne participant à l'évaluation des risques professionnels et la mise à jour du DUERP.

Prérequis

Aucun

Effectif

3 à 10 personnes

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de théories et de mises en situation individuelles ou en groupe pour chaque étape clé de la réalisation du DUERP.
Exercices et études de cas adaptés aux secteurs professionnels.
Remise d'un support de cours et d'un kit du stagiaire: fichiers opérationnels réutilisables.

Suivi et évaluation des acquis

Contrôle continu des connaissances et des acquis de la formation.
Attestation des acquis de formation.

Lieux et dates

Voir catalogue

Pour aller plus loin

Nous contacter pour définir un parcours de compétences adapté à vos besoins.

Formation intra-entreprise : nous contacter.

Contenu

1 - APPRÉHENDER LES EXIGENCES

- Rappel des enjeux de la SST
- Obligations réglementaires et responsabilités
- Exigences des Systèmes de Management SST

2 - METTRE EN ŒUVRE LES ÉTAPES DU DUERP

- Préparer l'évaluation des risques
 - Procédure, objectifs, moyens.
 - Unités de Travail (UT) : principes et exercice.
- Recenser les risques dans chaque UT
 - Définitions, dangers/risques, familles de risque.
 - Outils pour le recueil des risques.
 - Prise en compte des activités réelles et des modes dégradés.
 - Exercice : identification des dangers et des risques.
- Evaluer et hiérarchiser les risques
 - Différentes méthodes.
 - Exercice : cotation des risques.
- Mettre en place le plan d'action de prévention des risques
 - Principes de prévention.
 - Hiérarchisation des actions et construction du plan d'action.
 - Exercice : mesures de prévention des risques.
- Créer les annexes et réévaluer les risques
 - Structure du DUERP.
 - Annexes : outils, pénibilité, ...
- Etude de cas
 - A partir de situations filmées : UT, dangers, risques, actions.
 - Utilisation d'une base de données INRS.

3 - AMÉLIORER L'ÉVALUATION DES RISQUES

- Formation interne des acteurs de la prévention
- Base de données technique : fiche par risque
- Automatisation du processus